Canalisation privée ou pas ?

Par ida

Bonjour,
Nous avons rencontré un souci dans le studio de ma fille. La salle de douche, évier et lavabo sont évacués par une seule et même évacuation.
Nous avons rencontré un souci d'évacuation et malgré Destop, cristaux de soude, furet... impossible de dégager les canalisations.
Nous avons du demander à l'agence l'intervention d'un plombier.
Celui est intervenu sur une évacuation que nous ne connaissions pas située dans la cuisine qui rejoint la colonne dans lesquels évier, lavabo et douche se déversent.

Cette colonne est privative ou pas ? car l'agence me facture les frais de plombier.
Merci de vos retours avisés.
Ida

Par yapasdequoi

Bonjour
Le dégorgement des canalisations est bien une charge locative.
Cette canalisations qui dessert uniquement ce logement est privative.

Par isernon

bonjour,
la canalisation d'évacuation installée dans votre appartement et qui collecte uniquement les eaux usées de votre appartement est une installation privative.
les travaux d'entretien courant et les menues réparations sont à la charge du locataire.
aucun objet solide ne doit être jeté dans le réseau d'eaux usées comme les lingettes, les tampons, protections hygiéniques, les préservatifs, la litière pour chats.....
salutations